



Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Compagnie des Archers de la Trémoille du 27 octobre 2017.

Le 27 octobre 2017 à 20h30, le Conseil d'administration de la compagnie des Archers de la Trémoille s'est réuni à l'Espace « Michel Olivier » à Thouars sur convocation du président.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Tony DAHAIS, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Isabelle MARTIN, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Yvon Marot
Vice-président :	Marc Aubert
Vice-trésorière :	Anita Dahais
Secrétaire :	Isabelle Martin

Membres : Patrick Boinot, Alain, Sudrat, Alain Banchereau, Olivier Martin, Stéphanie Chabauty, Thomas Banchereau, Vivien Martin, représentant des jeunes et Mathieu Roux nouvellement élu.

Excusés :

Didier Rabin (Trésorier), Pierric Boinot (Vice-secrétaire), Sylvie Proust.

Début : 20h30

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 8 septembre 2017
- II. Réorganisation du conseil d'administration suite à l'élection de Mathieu Roux
- III. Aménagement des installations (mur de tir à 40m du pas de tir du stade Philippe Morin, remplacement des stramits de l'Espace Clubs et compléments du 40 m, caoutchouc pieds ciblerie concours, bande de carrière du 40 m.)
- IV. Licence 2017-2018

- V. Retour sur le groupe ETANA
- VI. Location d'arc de compétition (convention)
- VII. Planning des animations périscolaires 2017-2018 (Thouars, St Jean de Thouars)
- VIII. Retour sur les courriers envoyés aux mairies (Argenton l'Eglise, Luzay)
- IX. Préparation du concours de tir en salle des 11 et 12 novembre 2017
- X. Chevalets pour les poussins
- XI. Commission « Traditions » (repas de la St Sebastien)
- XII. Partenariat (le courrier)
- XIII. Bilan comptable
- XIV. Questions diverses

I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 8 septembre 2017

Plusieurs informations concernant les groupes d'entraînement avaient été oubliées dans le précédent compte-rendu. Le rectificatif qui suit avait été envoyé par mail à tous les adhérents et fait ici office d'avenant au paragraphe VII du Compte-rendu du 8 septembre 2017.

La compagnie des archers de la Trémoille dispose de plusieurs encadrants :

- **Jonathan HERIN**, (Brevet d'État payé par l'association) qui intervient sur les archers du groupe compétition.

- **Nicolas DEBOEUF**, (Brevet d'État) qui peut intervenir à la demande de la compagnie et surtout par rapport à ses disponibilités professionnelles. Il apportera son expérience du haut niveau.

- **Kévin DAHAIS** (CQP et Entraîneur 2) parti en Bretagne pour raisons professionnelles. Pas d'encadrement cette saison.

- **Marc AUBERT**, (Entraîneur 1) responsable du groupe ETANA, secondé par **Marie-Paule PIET** (Assistante entraîneur)

- **Pierric BOINOT** (Entraîneur 1) responsable du groupe adultes débutants et adultes 2ème année.

- **Jean-Claude RICARD** (Assistant entraîneur) responsable du groupe jeunes deuxième année.

- **Dominique GUERINET** (Entraîneur 1) qui pourra seconder Pierric sur le groupe adulte et interviendra sur le groupe ETANA selon ses disponibilités professionnelles.

- **Yvon MAROT (Instructeur) et moi-même** (entraîneur 1), responsables du groupe jeunes débutants.

Le groupe ETANA est composé d'archers de plusieurs groupes (Groupe Marc/MPP, Groupe Jean-Claude, et ancien groupe Yvon/Tony)

*Un programme d'entraînement sera préparé par Marc et validé par **Philippe ORTUNO** (Cadre technique du Comité régional de la nouvelle aquitaine). Ce groupe est composé d'une quinzaine d'archers (certains sont à 3 entraînements/ semaine, d'autres à 2 entraînements/ semaine et d'autres pour des raisons scolaires sont à 1 entraînement/ semaine) Cela nécessite qu'un collectif d'encadrants s'occupe de ce groupe ETANA et aussi pour des raisons d'affinités entraîneur / jeune licencié. Chaque encadrant du club sera susceptible d'intervenir sur ce groupe. Ce groupe a pour objectif que notre association devienne "école de tir à l'arc français" (ETAF).*

Cette rectification prise en compte, le compte-rendu est validé.

II. Réorganisation du conseil d'administration suite à l'élection de Mathieu Roux

Le président souhaite la bienvenue à Mathieu Roux, nouvellement élu au conseil. Après discussion Mathieu sera responsable de la loterie au sein de la commission concours et pourra compter sur les autres membres du bureau pour le soutenir si besoin.

Certains changements sont effectués du fait du départ d'Isabelle Bernier : dans la commission intendance concours nous avons Anita, Sylvie et Stéphanie.

III. Aménagement des installations (mur de tir à 40m du pas de tir du stade Philippe Morin, Achat de mousse, remplacement des stramits de l'Espace Clubs et compléments du 40 m, caoutchouc pieds ciblérie concours, bande de carrière du 40 m.)

Merci à tous les bénévoles qui ont installé les murs de stramits dans la salle. Il reste le 40m et le 50 m du pas de tir extérieur à terminer. Il faudra passer le détecteur dans les parties qui vont être enlevées pour récupérer des pointes qui y sont restées.

IV. Licence 2017-2018

Nous sommes 66 licenciés pour l'instant et nous espérons atteindre le nombre de 70. Nous sommes un peu moins nombreux que l'année dernière mais rien d'inquiétant.

V. Retour sur le groupe ETANA

Marc explique que 4 élèves sont très réguliers à venir aux trois entraînements par semaine (Axel, Vivien, Noah et Dorian) et deux autres viennent au moins à deux entraînements semaine la plupart du temps.

Il demeure le problème avec nos installations pour un travail du renforcement musculaire. (Sol pas adapté) Peut-être faudrait-il voir avec le club de Rugby qui dispose de matériel. Cependant, ce type de matériel ne peut être utilisé qu'avec une personne habilitée et compétente. A voir avec le pôle sport.

Marc rappelle qu'il faut venir en tenue de sport et que des feuilles d'échauffement et d'étirements ont été distribuées en début de saison. Elles sont à appliquer lors de chaque séance, même si les entraîneurs ne le rappellent pas.

Axel est retenu pour le stage des 1 au 4 novembre au CREPS de Poitiers.

Le budget prévisionnel est de 700,00 euros pour les frais inhérents à ce groupe. La Ligue Nouvelle Aquitaine devrait donner 400 € de matériel pour le club.

VI. Location d'arc de compétition (convention)

Il y a deux locations d'arc à 100,00€ qui vont être signées.

Il faut compléter avec des clickers et des reposes-flèches de qualité. (2 gauchers+ 2 droitiers),

VII. Planning des animations périscolaires 2017-2018 (Thouars, St Jean de Thouars)

Le planning pour la ville de Thouars ne nous a pas encore été communiqué mais il faut s'attendre à la même organisation que l'an passé. Cela devrait rapporter à la Compagnie 630,00 €.

Pour l'année 2018, Tony a négocié une convention avec une école de Saint-Jean de Thouars pour 6 animations les vendredis de mars et avril. Cela devrait rapporter 300€.

Concernant ces animations, il faudrait pouvoir compter sur un renfort d'intervenants. Nous ne devons pas toujours compter sur Marie-Paule, Jean-Claude et Dominique qui font l'effort de venir de Loudun et Angliers, pour encadrer une partie de ces animations. La Saison dernière, Marc a fait 10 séances, Tony 10 séances, Dominique 7 séances, Jean-Claude 7 séances, Marie-Paule 6 séances, Alain S 4 séances et Yvon 2 séances. Un roulement serait souhaitable afin d'alléger l'emploi du temps de chacun, déjà bien chargé.

Marc signale qu'il sera absent en mars 2018.

Jean-Marc, Patrick Jouéo et Patrick Thébault pourront compléter l'équipe. Ceux qui disposent de temps sont les bienvenus.

VIII. Retour sur les courriers envoyés aux mairies (Argenton l'Eglise, Luzay)

La plupart des mairies n'ont pas répondu. Seule la mairie de Luzay va contribuer financièrement à aider notre association. Patrick Boinot doit voir avec celle d'Argenton l'Eglise.

IX. Préparation du concours de tir en salle des 11 et 12 novembre 2017

L'installation doit se faire le vendredi soir. Le technicien de la Com-Com sera à la salle de sport de St Varent à 17h30. Tony et Alain S. iront et installeront le filet, le tracé du terrain, etc.

Le chargement des camions aura lieu dans l'après-midi. Olivier Martin peut se rendre disponible et conduire le camion de chez Couteleau.

Pierric commande les blasons samedi matin. Il faut racheter du scotch.

X. Chevalets pour les poussins

La date du samedi 4 novembre est fixée pour créer un chevalet pour les poussins.

XI. Commission « traditions », (bannière, retour sur le tir du Roy, repas de la St Sébastien,...)

La date pour le repas de la St Sébastien est fixée au 20 janvier. Il y aura un tir d'organiser avant le repas. L'hôtellerie St Jean a été contactée et est prête à nous faire le repas. Il y aura inscription préalable et paiement à l'inscription. Yvon enverra le règlement du tir et du comptage des points sur blason Beursault en temps et en heure.

XII. Partenariat (nouveau partenaire, le courrier)

La lettre de sollicitation est à remettre en main propre pour avoir plus de chance d'avoir un petit peu de sponsoring. Il faudrait répartir les entreprises entre les membres du bureau. Yvon et Tony ont élaboré une liste des entreprises susceptibles d'être approchées, elle sera distribuée par mail à tous les membres. Chacun pourra voir ce qu'il peut faire. Il est possible aussi de proposer du Mécénat (déductible des impôts et sans contrepartie publicitaire).

XIII. Bilan comptable

On a touché la moitié de la subvention CNDS 487 €.

XIV. Questions diverses

-La question de la prise en charge du frais de stage de novembre pour Axel a été évoquée. Le bureau vote à l'unanimité la prise en charge à 50 %. Le reste sera à la charge de l'archer.

-Une aide financière pour l'entraîneur qui assiste l'archer lors des compétitions nationales est à envisager. A l'avenir, nous devons prévoir une ligne budgétaire supplémentaire sur les championnats de France dans la comptabilité.

-La soirée des partenaires a lieu le vendredi 8 décembre 2017. Chacun amène un petit quelque chose à manger. La secrétaire invitera 3 semaines avant la Mairie de Thouars, les mairies partenaires Luzay (et Argenton l'Eglise), le président de la communauté de communes du Thouarsais. Le président se charge des autres partenaires.

L'ordre du jour est épuisé à 22h45.

A THOUARS le 27 octobre 2017

Le président de séance

La secrétaire de séance

